



NEUILLY-SUR-SEINE

Neuilly-sur-Seine, le 6 FEV. 2012

QUARTIER PERRONET-CHEZY
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 14 JANVIER 2012

Le Maire

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller à votre rencontre un samedi sur deux.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Perronet-Chezy le samedi 14 janvier 2012 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

AVANCEMENT DU PROJET AXE MAJEUR

Plusieurs habitants du quartier m'ont interrogé sur l'avancement du projet Axe Majeur. Nous travaillons concomitamment sur 3 dimensions du projet :

⇒ Une dimension politique, ainsi pour la première fois, Paris, Neuilly, la CCIP, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, La Défense et l'Etat travaillent ensemble sur le projet et ont confié à l'APUR (Atelier Parisien d'URbanisme) des études prospectives contribuant à la requalification de l'Axe Majeur, de part et d'autre de la Porte Maillot, entre l'Etoile et La Défense.

⇒ Une dimension technique, en travaillant en parallèle avec les services de l'Etat pour aboutir à une solution très positive pour Neuilly : 2 tunnels de 3 voies, sans entrées/sorties sur la commune, qui s'injecteront directement dans le boulevard périphérique.

⇒ Une dimension économique visant à assurer une viabilité économique du projet. J'ai ainsi fait plusieurs propositions dans ce sens à l'Etat et ai bon espoir que ces orientations soient prises en compte d'ici la fin de l'année.

Je ferai prochainement un nouveau point d'étape sur ce projet lors d'une réunion publique spécifique.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER PERRONET-CHEZY

AMENAGEMENTS PREVUS AU NIVEAU DU CARREFOUR PERRONET-CHEZY

Plusieurs aménagements, visant à garantir une meilleure sécurité des piétons et à développer le stationnement de courte durée, seront prochainement réalisés au niveau du carrefour Perronet-Chezy.

⇒ Déplacement des balisettes situées en amont des passages piétons du carrefour sur le passage piéton lui-même, protégeant ainsi les traversées ;

⇒ Création de places de stationnement de courte durée (30 minutes gratuites), à proximité des commerces, de manière à garantir un maintien de l'équilibre économique du quartier et de la qualité de vie de ses habitants ;

⇒ Création d'une aire de stationnement motos, rue de Chezy côté pair après le magasin « Franprix », en encorbellement entre les arbres, sur le trottoir en abaissant ce dernier.

TRAVAUX CARREFOUR ARGENSON/CHATEAU

Des travaux ont actuellement lieu au niveau du carrefour Argenson/Château. Ceux-ci sont réalisés dans le cadre de la poursuite des aménagements cyclables sur la Ville se caractérisant par la création d'une zone 30 boulevard de la Saussaye (entre les boulevards Victor Hugo et Argenson) et boulevard d'Argenson (entre les boulevards de la Saussaye et du Château) et la sécurisation des carrefours. Ainsi les carrefours Argenson/Château, Argenson/Saussaye et Saussaye/Victor Hugo seront surélevés et des avancées de trottoirs seront réalisées. Le marquage au sol des autres carrefours de la zone 30 seront quant à eux renforcés.

Cette zone 30 permettra de prendre en compte l'ensemble des déplacements en assurant un meilleur partage de la voirie pour les automobilistes et les cyclistes et une meilleure sécurisation des traversées pour les piétons.

VIDEOPROTECTION

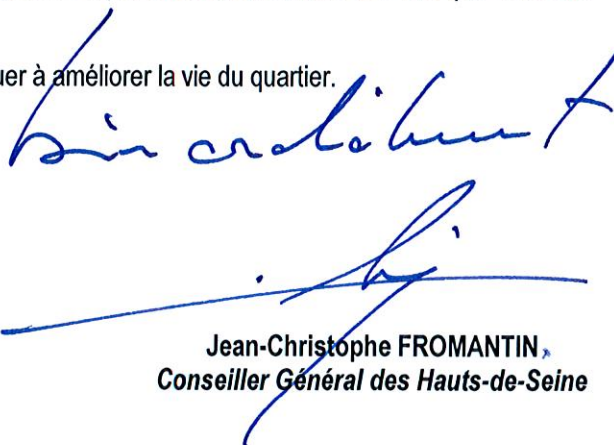
Dès 2008 j'ai mobilisé un groupe de travail sur la vidéoprotection avec les différents services de Police, le Conseil Général et le tissu associatif. Un cabinet conseil a été retenu pour travailler sur des propositions de localisation des caméras et a rendu ses conclusions en décembre 2010. Une carte des implantations a donc été étudiée en liaison avec les équipes de polices nationale et municipale. Le groupe de travail ayant finalisé le dispositif à mettre en place, une procédure de mise en concurrence a permis de retenir une entreprise pour une mise en service des premières caméras au 1^{er} trimestre 2012. Celles-ci seront implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires.

Une caméra sera ainsi installée, dans votre quartier, au niveau du carrefour Perronet-Chezy.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Perronet-Chezy.

Soyez certains que les différents services concernés assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués lors de la visite, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN,
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » envoyez un mail à l'adresse suivante : copro@ville-neuillysurseine.fr